

dit des statistiques, Terre-Neuve figurait en dernière place pour ce qui est des revenus gagnés dans la province. C'est différent de ce qu'on nous donne, de ce qu'on nous transfère, de ce qui nous vient d'ailleurs—vous tendez la main comme un pauvre vieux phoque savant et quelqu'un y dépose une abole—non, le revenu gagné par les travailleurs. Nous sommes la dernière des dix provinces canadiennes; et si l'on fixe à 100 le revenu gagné par habitant à Terre-Neuve pour 1978, pour l'Ontario le chiffre est de 208. Le revenu par habitant en Ontario est deux fois celui de Terre-Neuve. L'écart est donc de 108 p. 100 par rapport à l'Ontario. En Colombie-Britannique, il est de 205 p. 100, ce qui donne un écart de 105 p. 100 par rapport à la Colombie-Britannique. Et ainsi de suite jusqu'à l'Île-du-Prince-Édouard dont le revenu cette année-là était de 14 p. 100 supérieur à celui de Terre-Neuve. Voilà donc la situation à Terre-Neuve.

Mettons que Terre-Neuve—et le raisonnement est le même dans le cas des autres provinces de l'Atlantique—soit reconnue par le gouvernement fédéral, peu importe les raisons juridiques, administratives ou autres, comme propriétaire de ces ressources tout comme si elles étaient enfouies sous terre comme en Alberta, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique. Au fond, le gouvernement fédéral ne céderait pas grand-chose. Il aurait encore le droit de frapper les compagnies d'impôts, directs ou indirects, de prélever toutes sortes d'impôts. Il disposerait encore des pouvoirs constitutionnels énormes qu'il fait jouer aujourd'hui dans le cas des ressources de l'Alberta, de la Saskatchewan et d'ailleurs. Rien n'aurait changé sur ce plan.

Or, cette année, le gouvernement du Canada versera 782.4 millions de dollars à Terre-Neuve en paiements de transfert, dont 416.7 millions de dollars en péréquation d'impôts, mais si on englobe le financement de tous les programmes établis, on arrive au montant de 782.4 millions de dollars, ce qui représente une somme considérable pour Terre-Neuve. Je signale toutefois que le Québec recevra au-delà de 6 milliards de dollars et que même la puissante Ontario aura droit à 4,909 millions, et ainsi de suite. Il ne faut pas croire que les gens de Terre-Neuve soient les seuls à bénéficier de ces programmes. Nous recevrons 416 millions de dollars en péréquation d'impôts.

Si à un moment donné, la province de Terre-Neuve a droit aux redevances et aux recettes considérables provenant de ses ressources pétrolières et gazières, elle ne recevra plus cette péréquation d'impôts de 416.7 millions de dollars. Elle n'en aura plus besoin. Cela fera économiser 416 millions de dollars au gouvernement du Canada et, bien sûr, à ce moment-là, soit dans 10 ou 15 ans, le montant sera beaucoup plus considérable. Si les gisements sous-marins permettent aux quatre provinces de l'Atlantique de se suffire à elles-mêmes, le gouvernement fédéral sera dispensé d'avoir à payer des centaines et des centaines de millions et de milliards de dollars.

Pourquoi le gouvernement tient-il autant à maintenir ces régions dans la sujétion? C'est bien ce qu'il prévoit dans ce bill. C'est ainsi qu'il faut interpréter sa politique pétrolière et gazière. «Nous tenons à ce que les provinces de l'Atlantique et Terre-Neuve dépendent toujours d'Ottawa», et «Si vous n'obéissez pas, nous vous punirons», tout comme le gouvernement punit aujourd'hui la province de Terre-Neuve et ses habitants par tous les moyens...

Pétrole et gaz du Canada—Loi

M. Breau: Balivernes.

M. Crosbie: ... en limitant les dépenses fédérales dans cette province de toutes les façons possibles. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de le démontrer, mais je le puis, et le ministre là-bas qui nous représente devra déguerpir—il sera un nouveau Hughie Shea, l'homme le plus rapide sur deux roues qu'on ait jamais vu traverser les Goulds. Il deviendra l'homme le plus rapide sur deux roues qui ait jamais traversé la circonscription de Grand Falls-White Bay-Labrador, s'il ne change pas son fusil d'épaule avant les prochaines élections.

Notre province n'est pas riche. Le premier ministre a déjà dit dans un discours qu'il prononçait devant les libéraux de Terre-Neuve qu'il était prêt à discuter cette question pour tâcher d'y trouver une solution. Il dit vouloir que Terre-Neuve garde tous les revenus. C'est là une phrase ambiguë, bien sûr. Quels revenus? Il dit vouloir que Terre-Neuve garde 100 p. 100 des revenus. Il ne les définit pas, et il dit que Terre-Neuve devrait y avoir droit tant qu'elle ne sera pas une province riche. Qu'est-ce qu'une province riche? Qui établit la définition? Qui décidera que Terre-Neuve est devenue une province riche? La Chambre vient d'adopter une loi stipulant que l'Ontario est une province riche, même si, d'après la formule de péréquation, elle est maintenant devenue une province pauvre.

Nous venons d'adopter au cours de la présente session une mesure modifiant la définition des provinces riches, car l'Ontario bénéficiait de la péréquation fiscale avant que ces amendements ne fussent récemment adoptés. Qui peut définir le concept de province riche et celui de province pauvre? Ainsi, si Terre-Neuve concluait un tel accord avec le gouvernement fédéral, devrait-elle lui laisser le soin de déterminer son statut? Et lorsqu'elle perdra les recettes qu'elle tire du pétrole et du gaz, et qui en font une province riche, pourra-t-on encore dire qu'elle est riche? Si vous possédez beaucoup d'argent et que le gouvernement vous le retire sous prétexte que vous êtes riche, serez-vous alors riche ou pauvre? C'est un curieux marché que l'on offre à Terre-Neuve. J'espère que le premier ministre fera preuve d'un peu plus de sérieux.

• (1650)

Le premier ministre de Terre-Neuve a écrit au premier ministre pour lui dire qu'il est prêt à le rencontrer n'importe quand, matin, midi ou soir pour examiner la question, pour essayer de négocier un règlement. Mais il ne faut pas croire qu'il va renoncer aux droits et au potentiel de sa province parce que le gros méchant gouvernement libéral d'Ottawa essaie de réduire Terre-Neuve à merci en comprimant les dépenses fédérales, en traitant cette province de haut, en faisant faire des déclarations insultantes par les ministres fédéraux au sujet des ministres provinciaux, et ainsi de suite. Quelle manifestation dégoûtante d'intimidation et d'arrogance!

Or, monsieur l'Orateur, le 5 septembre 1979, le premier ministre de l'époque, c'est-à-dire le chef actuel de l'opposition (M. Clark) a rencontré le premier ministre Peckford. Puis le 14 septembre 1979, il a envoyé une lettre dont a parlé mon confrère, le député de Saint-Jean-Est, pour exposer les quatre principes qui conduiraient au règlement du contentieux. Si nous étions restés au pouvoir, la question des ressources sous-marines serait maintenant réglée. Et la mise en valeur du champ pétrolière Hibernia serait déjà en bonne voie. Encore un exemple de retard à l'autosuffisance pétrolière et gazière